



ROSIER SA
Route de Grandmetz 11a
7911 MOUSTIER (FRASNES-LEZ-ANVAING)

T.V.A. n° BE 0401.256.237
R.C. TOURNAI n° 140
Numéro d'entreprise : 0401.256.237

**EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ACTIONNAIRES DU 17 JUIN 2010**

Paiement du dividende

L'Assemblée a décidé de mettre en paiement le dividende net de 4,50 € par part sociale comme suit :

- Le 25 juin 2010 pour les parts sociales nominatives;
- à partir du 25 juin 2010, pour les autres parts sociales, contre remise du coupon n° 24 :
 - au siège social de la Société.
 - aux guichets des sièges et agences de BNP PARIBAS FORTIS.

Nominations statutaires

L'Assemblée :

- a ratifié les décisions du Conseil d'administration du 15 décembre 2009, suivant lesquelles :
 - ✓ Monsieur Laurent VERHELST a démissionné en qualité d'Administrateur indépendant, et le Conseil d'administration a décidé de ne pas pourvoir momentanément à son remplacement.
 - ✓ Monsieur Daniel GRASSET a démissionné en qualité d'Administrateur.
 - ✓ Monsieur Francis RAATZ, Président-Directeur général de GPN SA, domicilié avenue Emile Duray, 36, à B-1050 BRUXELLES, a été appelé aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Daniel GRASSET.

a élu définitivement Monsieur RAATZ, dont le mandat vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale des Actionnaires.

- a nommé, sur proposition du Conseil d'administration, Monsieur Laurent VERHELST, domicilié De Zevenster, 21, à B-2970 SCHILDE, aux fonctions d'Administrateur indépendant. Le mandat de Monsieur VERHELST expirera à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires de 2014.
- a renouvelé pour une durée de quatre années, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2014, les mandats d'Administrateur de Madame Françoise LEROY et de Messieurs Robert-J.F. SEMOULIN et Francis RAATZ.



EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ACTIONNAIRES DU 17 JUIN 2010

(suite n° 1)

- a renouvelé pour une durée de trois années, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2013, le mandat de Commissaire du Bureau KPMG, Avenue du Bourget 40 à 1130 Bruxelles, représenté par Monsieur Benoit VAN ROOST.

Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration
de faire acquérir les actions de la Société

L'Assemblée a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de faire acquérir par la Société, pour une durée de cinq ans, un maximum de 51.000 (cinquante et un mille) parts sociales de la Société à un prix unitaire minimum de un euro et maximum de dix pour cent supérieur à la moyenne des dix dernières cotations du titre à Euronext précédant la décision d'acquisition.

Pour extrait conforme,
ROSIER S.A.,

D. RICHIR,
Administrateur Délégué
Directeur Général.